



28 NOVEMBRE 2025

13h30 (Paris)

WEBINAIRE LES RENDEZ-VOUS REFLEXES

CA DÉCISIF DE L'AEFE :
CHANGEMENT OU CONTINUITÉ ?

Découvrez les réactions de membres du CA de l'AEFE
et réagissez en direct



www.reflexe-s.com



plateformereflexes@gmail.com





28 NOVEMBRE 2025

13h30 (Paris)

WEBINAIRE LES RENDEZ-VOUS REFLEXES

CA DÉCISIF DE L'AEFE : CHANGEMENT OU CONTINUITÉ ?

Samantha Cazebonne

Sénatrice des Français établis hors de France

François Normant

Conseiller chargé des questions éducatives et de diplomatie d'influence auprès de Samantha Cazebonne

Xavier Auger

Secrétaire général CFDT Éducation Monde

Brice Bultot

Président de la FAPEE

Frédéric Coste

Trésorier CFDT Éducation Monde

Jean Dayet

Secrétaire académique de la section étranger du SNPDEN

Boris Faure

Secrétaire national secteur international A&I UNSA

Patrick Soldat

Secrétaire national responsable du secteur HdF de la FSU

Djamel Souiah

Secrétaire général Hors de France SE-UNSA



www.reflexe-s.com



plateformereflexes@gmail.com





28 NOVEMBRE 2025

13h30 (Paris)

WEBINAIRE LES RENDEZ-VOUS REFLEXES

CA DÉCISIF DE L'AEFE : CHANGEMENT OU CONTINUITÉ ?

Mesures qui devraient faire l'objet de délibérations au CA exceptionnel de l'AEFE du 18 décembre 2025

- Nouvelle contribution pour les établissements conventionnés et en gestion directe : 35 % en 2026 et 50 % en 2027 de la part patronale de la pension civile
- Augmentation de la contribution des établissements partenaires : 0,5% par an pour ceux existants et 4% pour les nouveaux



www.reflexe-s.com



plateformereflexes@gmail.com





28 NOVEMBRE 2025

13h30 (Paris)

WEBINAIRE LES RENDEZ-VOUS REFLEXES

CA DÉCISIF DE L'AEFE : CHANGEMENT OU CONTINUITÉ ?

Mesures envisagées dans un second temps

1. Refonte de l'organisation de l'AEFE et recentrage sur ses missions essentielles
2. Évolution du cadre de contractualisation des établissements conventionnés
3. Revue de la cartographie des EGD et évaluation de l'intérêt à en conserver le statut suivant les zones
4. Fin progressive de situations dérogatoires ne se justifiant plus
5. Pilotage plus stratégique de la politique d'homologation



www.reflexe-s.com



plateformereflexes@gmail.com





28 NOVEMBRE 2025

13h30 (Paris)

WEBINAIRE LES RENDEZ-VOUS REFLEXES

CA DÉCISIF DE L'AEFE : CHANGEMENT OU CONTINUITÉ ?

QUESTIONS AUX PANÉLISTES

1. Les mesures annoncées doivent satisfaire les personnels détachés auprès de l'AEFE et leurs représentants car elles permettent de maintenir l'essentiel des postes. Même si nous savons que certains établissements devront rendre des postes car le transfert d'une partie de la part patronale de la pension civile sera insoutenable financièrement, ne pensez-vous pas qu'au final ce seront surtout les personnels de droit local qui seront fragilisés ? Ils sont en effet des milliers qui n'ont pas la même capacité d'expression et de représentation que la vôtre.
2. Vous soutenez depuis des années une augmentation des contributions faites par les établissements partenaires. L'AEFE souhaite faire évoluer le taux de la participation aux frais de fonctionnement du réseau à 4 % pour les nouveaux partenaires et l'augmenter annuellement de 0,5 % pour les partenaires existants (actuellement à 2%). Ne craignez-vous pas que les établissements partenaires ne soient tentés de déshomologuer les classes de maternelle pour éviter d'augmenter les frais d'écolage pour les familles et donc les enseignants titulaires n'aient plus la possibilité d'être détachés sur ces niveaux ? Et qu'ils perdent ainsi la possibilité de cotiser à la pension civile et bénéficier de l'avancement après 5 ans. Or -vous le savez- la carrière d'un enseignant passe régulièrement par un établissement partenaire. Ceux-ci seront donc sacrifiés et ce sont eux qui paieront en premier lieu ces décisions.





28 NOVEMBRE 2025

13h30 (Paris)

WEBINAIRE LES RENDEZ-VOUS REFLEXES

CA DÉCISIF DE L'AEFE : CHANGEMENT OU CONTINUITÉ ?

QUESTIONS AUX PANÉLISTES

3. Vous soutenez régulièrement l'idée de faire payer la part patronale de la pension civile des détachés direct en établissement partenaire à leurs employeurs que sont les organismes gestionnaires. Il convient d'avoir à l'esprit qu'un établissement partenaire paie déjà - sauf à de rares exceptions près - la part patronale de la cotisation retraite du pays d'accueil. Là encore ne pensez-vous pas que ce sont vos collègues titulaires qui seront les premiers touchés car leur employeur pourrait contractuellement les empêcher d'exercer leur droit d'option ? Et ne pensez-vous pas que les familles - déjà les moins aidés par de l'argent public - seront également impactées car on leur fera supporter les 2 cotisations patronales ?
4. Le principe d'intégrer une partie de la part patronale de la pension civile dans la contribution des établissements conventionnés et en gestion directe est désormais acté (35% en 2026 et 50% en 2027). Quelles conséquences voyez-vous pour les établissements ?
5. Sachant que le MEN n'acceptera pas de reprendre à sa charge la part patronale de la pension civile des détachés AEFE comme certains le proposent, que verriez-vous comme autre solution acceptable pour sauver le réseau ?

